



ACTU LIGUE

Bulletin d'information Badminton Centre-Val de Loire

Numéro 106

Mai 2018

Dans cette édition...

1. Labellisation des écoles de badminton
2. Coupes régionales par équipes féminines et masculines
3. Module d'entrée en formation
4. Évolution des compétitions régionales jeunes
5. Famille fédérale et solidarité
6. Timbre licence

Directeur de publication : F. Gaillard
Rédacteur : C. Grosjean
Maquette/illustration : L. Mélézan-Goujard
Date de publication : 17/05/2018

Labellisation des écoles de badminton

Jusqu'au 30 juin, chaque club ayant une école de badminton peut la faire labelliser.

Les conditions pour être éligible sont :

- compter au moins 10 licenciés jeunes de Minibad à cadets,
- avoir au moins un créneau d'1h30 encadré par semaine pour des jeunes,
- avoir au moins un éducateur diplômé sur le créneau jeunes (DE, ou AB1 minimum). Les encadrants AB1 ou AB2J sont obligatoirement licenciés au club. Pour les CQP ou DE, ce n'est pas obligatoire.

Pour faire la demande de labellisation, le président ou le responsable labellisation du club doit se rendre sur <http://poona.ffbad.org> (onglet instance et labellisation) et suivre les consignes.

Il doit renseigner les critères, correspondant aux caractéristiques de son club avec exactitude pour la saison en cours (2017/2018) et relatifs aux catégories Poussin, Benjamin, Minime et Cadet.

Le comité départemental de badminton vérifie sur Poona l'exactitude des données et la fédération délivre le label avec 1 à 5 étoiles en juillet.

C'est gratuit et c'est un label positif permettant de valoriser le club, alors profitez-en.



Coupes régionales par équipes féminines et masculines

La 2e édition des coupes régionales par équipes féminines et masculines va bientôt livrer son verdict. **Langeais va accueillir dimanche 27 mai la phase finale** avec les quarts, demies et finales de classements.

Chez les féminines, il reste 6 équipes en lice (deux désistements au dernier moment) pour succéder à Salbris. Il s'agit des Aix d'Angillon (18), Mainvilliers (28), Salbris (41), CLTO Orléans, Dampierre en Burlay et Saran (45).

Chez les hommes, il reste 8 équipes en course pour succéder à Orléans CLTO : Vierzon (18), Mainvilliers (28), Saint Maur (36), Langeais (37), Salbris (41), Orléans CLTO, Saint Ay et Gien (45).

Tirage au sort sur place à 9h00, début des matchs à 9h30, fin vers 17h30, au gymnase du COSEC, à Langeais.

Module d'entrée en formation

Pour démarrer sa formation d'encadrant, il reste une session les 16 et 17 juin, le module d'entrée en formation, à Salbris (41).

Inscription à faire très vite auprès de secretariat@badmintoncvl.fr

Nous attirons l'attention sur la légère hausse du coût des inscriptions pour toutes les formations à partir de la rentrée. En effet, l'une des aides de la ligue pour développer son offre de formations, le CNDS, a quasiment disparu. Avec presque 20 000€ en moins, la ligue n'a pas d'autre choix que de reporter le coût sur chaque stagiaire pour tenter d'équilibrer les comptes sur la ligne formation.

Profitez donc d'un coût de 10 à 15€ moindre pour suivre cette saison le module d'entrée en formation des 16-17 juin.

Évolution des compétitions régionales jeunes

La saison prochaine, la plupart des compétitions régionales jeunes seront sur une journée, le samedi. Après une saison avec moins de participants sur les trophées régionaux jeunes ou super séries jeunes, des aménagements ont été travaillés en commission.

Les Trophées Régionaux Jeunes (TRJ) se joueront désormais uniquement le samedi avec trois étapes de simple et une de double et mixte.

Les Super Series jeunes seront réduits à 2 étapes. Le Masters en fin de saison passera à 2 jours avec trois tableaux possibles.

Pas de changement pour les championnats régionaux jeunes, toujours sur un WE et trois tableaux.

Famille fédérale et solidarité

La ligue de badminton d'Ile-de-France vient de radier deux clubs qui ne jouaient pas le jeu de la licenciation. En gros, seule une petite partie des adhérents étaient licenciés.

Nous tenons à rappeler que l'affiliation à la FFBaD implique des droits et aussi des devoirs.

Parmi ceux-ci, il y a l'obligation de licencier l'ensemble des adhérents du club, qu'ils soient dans une logique de performance ou de détente et entretien. Depuis plusieurs années, dans notre région, un certain nombre d'outils et d'actions sont mises en place pour tous (guide animation club remis à chaque club, réunions et actions de bassins, promobad, formations d'encadrants notamment en filière animation, conseils et expertise pour optimiser les tracés de badminton, être soutenu lors de démarches pour demander des subventions, des créneaux, offre de pratiques variées de proximité, actions de créations de clubs pour amener le badminton au plus près des populations...).

Si des cas similaires dans la région Centre-Val de Loire sont repérés, il y aurait deux temps d'actions pour la Ligue :

- un premier plutôt pédagogique pour comprendre ces agissements et rappeler les règles du jeu aux dirigeants du club concerné,
- un deuxième plus radical en cas de non-respect des règles du jeu de l'affiliation, pouvant aller à une radiation du club.

Difficile d'avoir le beurre, l'argent du beurre...de profiter d'un système sans y adhérer pleinement.

Pour mémoire, l'affiliation à la FFBaD donne automatiquement l'agrément permettant d'obtenir des subventions des diverses collectivités sans compter tout le soutien du monde fédéral pour éviter que chacun ne réinvente le monde.

Merci à chacun de jouer le jeu de la solidarité fédérale pour permettre une meilleure reconnaissance institutionnelle de notre sport favori.



Timbre licence

L'AG de la FFBaD a voté une hausse d'1 € du timbre licence pour les adultes et les jeunes, et 50 ct pour les minibad. Un prélèvement de 2 € par inscrit à un tournoi privé adulte a également été acté. A ce jour, nous ne connaissons pas les conditions pratiques du mode de prélèvement.

Les raisons ayant poussé le président de la fédération et son conseil d'administration à proposer cette hausse sont expliquées dans le courrier joint à cet actu ligue.

Pour rappel, le badminton reste l'un des sports les moins chers à pratiquer que ce soit pour l'équipement ou pour la cotisation à régler dans un club FFBaD. En moyenne, la cotisation annuelle en incluant les parts licences fédération, ligue et comité départemental, pour jouer x fois par semaine, se situe à 90 € pour un adulte, 70 € pour un jeune et 60 € pour un Minibad.

Ceci revient à moins d'1 € la séance en moyenne. Des litres de sueur, du plaisir à jouer au badminton, sur une centaine d'heures à l'année, pour être en pleine forme et rencontrer du monde..., c'est en moyenne le coût de 9 paquets de cigarettes ou encore de 9 places de cinéma (soit 15h de film environ...).

Alors, pour ceux qui trouvent sans cesse que la vie est trop chère, le badminton n'est pas cher !!! ;-)

Enfin, la Ligue met à disposition de chaque club son chargé de stratégie et développement pour conseiller les dirigeants de club sur la construction du budget (pistes pour limiter certaines dépenses, trouver de nouvelles ressources...).